

La Forêt de Rougeau



Visorando

Une randonnée proposée par gg94350

Boucle de 20km à partir de Nandy à effectuer de préférence en période hivernale afin de pouvoir profiter du passage en balcon au dessus de la Seine. À partir du printemps la végétation doit masquer une grande partie du paysage.



Randonnée n°21805

Durée : 6h10
 Distance : 20.41km
 Dénivelé positif : 113m
 Dénivelé négatif : 116m
 Point haut : 92m
 Point bas : 37m

Difficulté : Moyenne
 Retour point de départ : Oui
 Activité : A pied
 Commune : Nandy (77176)

Description

Stationner au parking près de l'église de Nandy.

(D/A) Au départ nous allons suivre un PR® dont nous profiterons du balisage. Sortir par la Rue Neuve (côté opposé à l'accès des véhicules au parking) et prendre à droite. Arrivé à la Rue d'Arqueil tourner à gauche jusqu'à la Rue de la Poste. Prendre alors à droite jusqu'à la Rue de l'Etang.

Là nous quittons le PR®. Tourner de nouveau à droite jusqu'à l'étang et suivre à gauche le petit chemin qui le longe.

(1) Au bout de l'étang traverser la zone herbeuse. Pour ceux qui l'auront prévu possibilité d'échanger quelques balles de tennis de table sur une table de ciment. Traverser la rue toute proche et continuer le long des maisons jusqu'à la D50. Se rapprocher sur la gauche du carrefour avec la N446 puis traverser la D50.

S'engager dans la forêt par l'allée en diagonale (entre les parcelles 44 et 45). Suivre cette allée pendant environ 1km jusqu'au carrefour du Grand Veneur où nous retrouvons un PR®.

(2) Prendre la Route de Corbeil à la Forêt d'Arqueil à 135° (entre parcelles 29B et 11B). Après environ 200m prendre à droite (suivre le PR® proche du parcours sportif). Continuer jusqu'à la Route Tournante.

(3) Prendre à gauche (toujours en suivant le PR®). Continuer sur cette allée jusqu'à rejoindre la N446 (on quitte le PR® au carrefour du Roi).

(4) Un peu avant d'arriver à la N446 prendre sur la gauche un petit chemin qui mène face à un parking. Traverser la N446 et s'engager sur la petite route à droite de la parcelle 35. Dès que possible prendre le chemin de terre qui longe la route. A un petit carrefour continuer tout droit le chemin du Ravin du Gouffre. Après environ 1km on rejoint le GR®2 que nous allons suivre un bon moment.

(5) Suivre le GR® tout droit. Au carrefour suivant suivre le GR® qui tourne à gauche. Un peu plus loin virage très prononcé à droite, puis le GR® fait une boucle avant de retrouver une route à moitié goudronnée.

(6) La suivre avec les maisons en contre bas. Un peu plus loin si le temps est favorable prendre l'option qui descend vers la Seine (comme sur le

Points de passages

- D/A Église de Nandy**
N 48.580333° / E 2.565245° - alt. 80m - km 0
- 1 Bout de l'étang**
N 48.582594° / E 2.557983° - alt. 78m - km 0.93
- 2 Route de Corbeil**
N 48.589503° / E 2.544517° - alt. 92m - km 2.47
- 3 Route Tournante à gauche**
N 48.594939° / E 2.534303° - alt. 92m - km 3.54
- 4 À gauche pour traverser la N446**
N 48.589177° / E 2.515377° - alt. 88m - km 5.07
- 5 GR tout droit**
N 48.580781° / E 2.519561° - alt. 85m - km 6.14
- 6 Route à moitié goudronnée**
N 48.576003° / E 2.525162° - alt. 81m - km 7.24
- 7 Muraille entourant le Pavillon Royal**
N 48.574271° / E 2.544839° - alt. 87m - km 8.83
- 8 Rue Suzanne Ruelle**
N 48.559544° / E 2.548122° - alt. 46m - km 10.57
- 9 Traverser la D50**
N 48.557984° / E 2.547885° - alt. 48m - km 11.53
- 10 Rue de Melun à gauche**
N 48.557416° / E 2.555546° - alt. 61m - km 12.79
- 11 Noisement, à droite**
N 48.565085° / E 2.564773° - alt. 71m - km 14.06
- 12 À gauche vers les champs**
N 48.560257° / E 2.568463° - alt. 87m - km 14.7
- 13 Quitter le GR pour le PR3**
N 48.558325° / E 2.586037° - alt. 71m - km 16.56
- 14 Traverser la N446**
N 48.571174° / E 2.581445° - alt. 77m - km 18.19
- 15 Rue Grande à gauche**
N 48.575399° / E 2.579542° - alt. 75m - km 18.99

tracé) sinon continuer tout droit. Les deux chemins se rejoignent au coin de la muraille entourant le Pavillon Royal.

(7) Là, prendre à droite (si on vient du bord de la Seine) ou continuer tout droit (si il n'a pas été possible de descendre vers le fleuve) une allée en partie pavée qui va nous permettre de rejoindre une route longeant la Seine qui va nous amener à Seine Port.

A l'entrée dans Seine Port, attention car le balisage du GR® n'est pas régulier, continuer jusqu'à la Rue Suzanne Ruelle.

(8) Prendre à droite vers la Seine, poursuivre dans la Rue Dejazet, puis tourner à droite dans la Rue de la Seine. Un peu plus loin un bel espace dégagé avec plusieurs bancs peut permettre un agréable pique nique.

À partir de cet espace revenir en arrière et continuer dans la Rue de la Seine. Cela nous ramène à la D50.

(9) Traverser la route et traverser la place vers la gauche. Prendre à droite presque immédiatement Rue de la Vénétie, traverser la petite place et s'engager dans un chemin qui nous mène à la route qui descend de la mairie.

A partir de là le balisage du GR® redevient normal.

Traverser la route et prendre le chemin le long des murs. Un peu plus loin prendre sur la gauche un chemin qui monte un peu. Au bout de la Rue de la Belle Jambe tourner à gauche.

Au bout de la rue Bernardie prendre à droite sur 20 mètres puis franchement à droite dans un chemin étroit. Au bout prendre à droite le chemin de la Porte Jaune jusqu'à la route principale (Rue de Melun).

(10) Tourner à gauche sur une centaine de mètres et prendre à nouveau à gauche le Chemin du Moulin Neuf.

Descendre le chemin et après le moulin prendre à droite. Le GR® suit des prés puis traverse la forêt jusqu'à Noisement (attention le chemin fait un décrochement à la hauteur de la station de pompage en contrebas).

(11) À Noisement tourner franchement à droite vers le bas. À la petite rivière continuer sur le GR® (ignorer le PR® à gauche qui va directement à Savigny).

Le GR® monte d'abord à travers les dernières maisons du village avant de rejoindre les champs.

(12) Lorsqu'on s'approche des antennes radioélectriques le GR® tourne à gauche au milieu des champs. continuer jusqu'à rejoindre le mur d'une grande propriété à St-Leu. Contourner cette dernière en tournant successivement à droite, à gauche puis encore à gauche. Au niveau des dépendances prendre à droite puis à gauche.

(13) Au carrefour suivant quitter le GR® et prendre à gauche le PR®3 qui ramène à Savigny. Passer à coté de la station de pompage puis du poney club. Traverser les champs pour rejoindre la N446.

(14) La traverser et se diriger vers Savigny. À la hauteur du plan d'eau prendre à gauche et passer devant l'Écomusée. Continuer tout droit puis prendre à droite pour retourner vers la Rue Grande.

(15) S'engager à gauche, un peu plus loin traverser la Rue Montbreau et s'engager dans la ruelle des Pays Bas. Suivre le Ru jusqu'à la muraille du Château de Nandy.

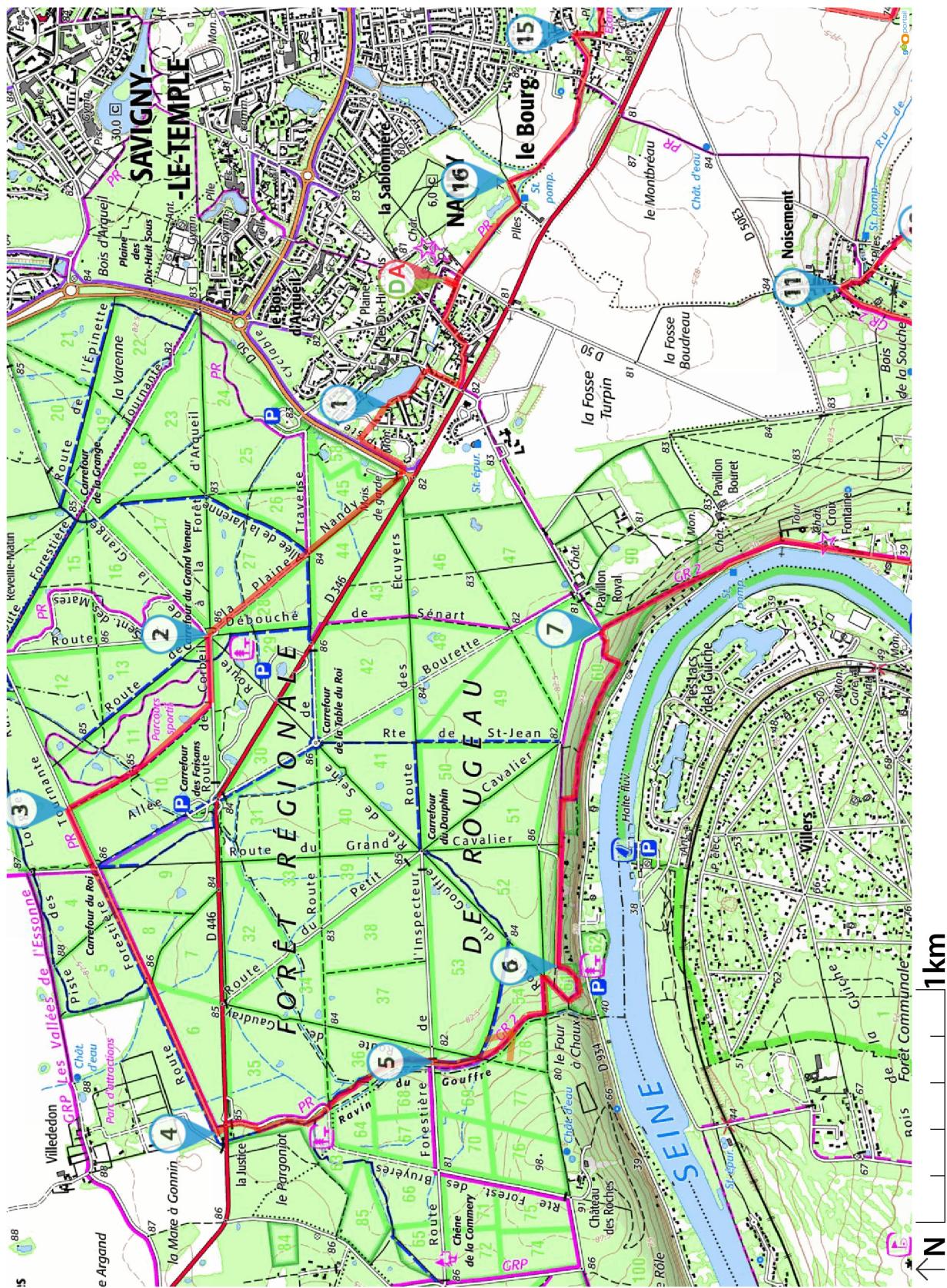
(16) Prendre d'abord à gauche puis à droite jusqu'à la route suivante, la traverser puis rejoindre le parking (D/A) quelques dizaines de mètres plus loin.

Informations pratiques

L'accès au bord de la Seine près du centre de voile peut être difficile voire impossible en fonction du niveau d'eau du fleuve. Dans ce cas suivre la route principale et rejoindre le bord de Seine par la rue à droite au bout de la place.

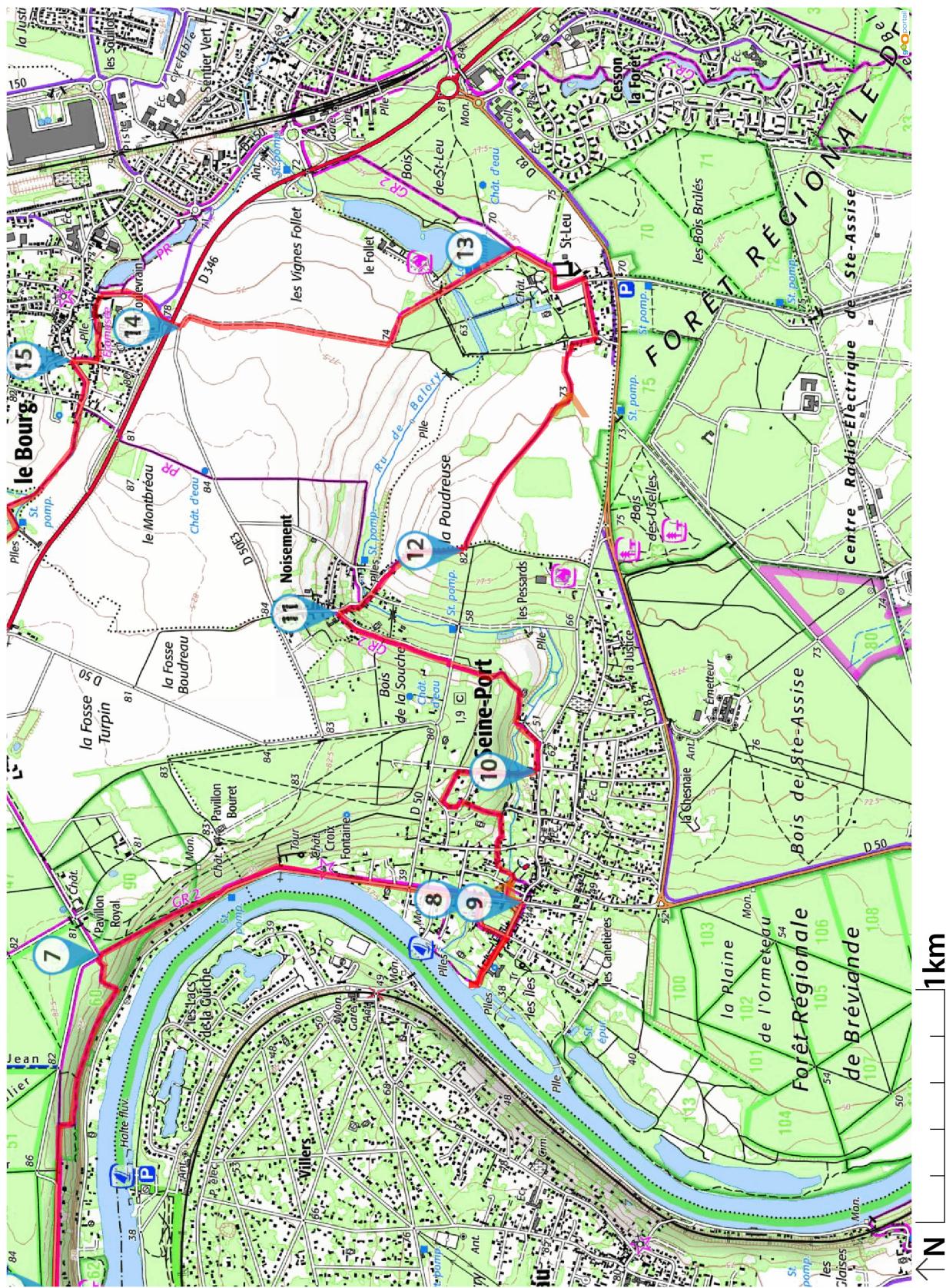
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-foret-de-rougeau/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

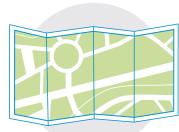
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



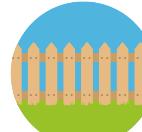
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.